

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille dix, le 2 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Christian VELLA

Date de convocation du Conseil communautaire : 23 novembre 2010

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON
 - ARSAC : Gérard DUBO, Georges MONTMINOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Fabienne OUVRARD
 - CUSSAC :
 - LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Virginie ESCASSUT, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Christel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Annick MORA/Philippe SIMON, Michel LANCADE, Virginie GARNIER, Anne-Marie BENTEJAC, Josette JEGOU, Bernard FRAICHE
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE
- Absents, excusés :** Daniel PARABIS, Roger DEGAS, Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Fabien CAILLER, Claude BERNIARD.

Concerne : 10-104 MICRO CRECHE DE CANTENAC – CHOIX DU NOM

La micro crèche de Cantenac a ouvert ses portes le 23 août 2010.

Comme pour les structures multi accueil, il est proposé de lui donner un nom. Sur proposition du Groupe de Travail « Petite Enfance », il vous est donc proposé de dénommer la micro crèche de Cantenac, « PICOTI ».

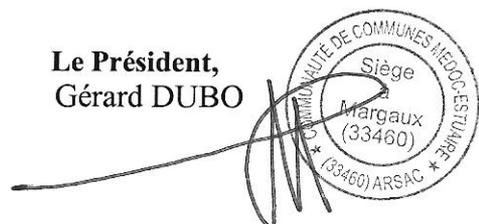
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

- décide de dénommer la micro crèche de Cantenac « PICOTI ».

Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Arsac, le 7 décembre 2010

Le Président,
Gérard DUBO



Acte à classer

DL2010-104

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-12-10T09-47-36.00 (MI33488500)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20101202-DL2010-104-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Micro-crèche de Cantenac - Choix du nom

Date de décision : 02/12/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : 10-104.PDF

Préparé	Le 10/12/10 à 09:47	Par PERIER Jean-Marc
Transmis	Le 10/12/10 à 09:47	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 10/12/10 à 09:59	